

Petit maltraité de littérature romande

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1983)**

Heft 691

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mation d'eau, plutôt qu'à restreindre la charge polluante. Il faut signaler que si le Vorort est associé étroitement à l'élaboration des règles générales, ce sont les différentes branches les plus touchées par la législation (chimie, huiles, papier) qui participent à l'élaboration des règles particulières.

Pourtant il faut chercher les causes profondes de cet échec dans la manière dont les termes de la solution ont été posés. Pour respecter au mieux la liberté du commerce et de l'industrie, on a opté pour une solution qui consiste à traiter les eaux polluées, au détriment de prescriptions limitant cette pollution (produits et modes de production polluants).

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Petit maltraité de littérature romande

Je viens d'avoir une grande joie: en constatant que *La Nouvelle Revue de Lausanne* passait en feuilleton *La Devinasse*, de Landry, c'est-à-dire, de l'un de nos meilleurs romanciers, l'un de ses meilleurs livres. Espérons que l'exemple sera suivi. Que reparaitra ce *Davel* du même Landry, qui est à mon sens ce qu'on a écrit de mieux sur le sujet, avec peut-être un court texte d'André Bonnard, paru jadis dans la revue de *Belles-Lettres*. Et pourquoi pas un roman de Buenzod? un autre de Zimmermann, *La Chaux d'Abel*, par exemple?

Hélas, pour le reste, les arts et les lettres continuent d'être tenus en petite estime dans notre pays:

— C'est à la radio l'émission de Mousse Boulanger qui disparaît, la seule émission consacrée à la poésie en Suisse romande, et d'une remarquable qualité.

— Ce sont les différentes instances officielles qui refusent de même consulter les différentes sociétés, d'écrivains, de peintres ou de musiciens, et qui pré-

Ainsi, le coût de la pollution des eaux a pu être largement transféré aux budgets des collectivités publiques.

Aujourd'hui, vu les coûts croissants et la situation précaire des finances fédérales, on constate qu'il est de plus en plus difficile d'améliorer l'efficacité des usines d'épuration. Un cul-de-sac.

Et voilà comment, d'une politique dont les objectifs sont unanimement approuvés, on passe à une pratique contrôlée par la bureaucratie et des technocrates, surveillée de près par l'industrie, largement soustraite au pouvoir politique et qui perd de vue la qualité des eaux.

fèrent s'adresser à des individus particuliers (*divide ut impera!*), choisis il faut bien le dire un peu arbitrairement.

En veut-on un exemple? Le Département de l'instruction publique de Genève a eu l'idée — excellente — de faire dresser une liste de deux cents auteurs romands contemporains à l'intention des écoles genevoises. Pour cela, elle s'est adressée à M. Marc Nicole, «chargé de mission», lequel à son tour assure avoir eu recours au répertoire de la Société des écrivains suisses et à la Société genevoise des écrivains — dont la commission n'a malheureusement pas pu terminer son travail à temps! Il a donc pris le parti de choisir lui-même. Le résultat est insuffisant.

Ayant décidé de joindre aux vivants les *disparus* les plus notables des années 70, M. Nicole oublie notamment C.-F. Landry, Emmanuel Buenzod, Gustave Roud et Gilbert Trollet, c'est-à-dire deux des plus importants romanciers et deux des plus grands poètes de notre pays.

Pour les vivants, on a l'impression fâcheuse qu'il procède au petit bonheur, sans trop savoir de quoi il parle, suivant simplement l'annuaire de ladite

Société suisse. C'est ainsi qu'il retient M. Virgile Moine. Je n'ai rien contre M. Moine, estimable homme politique bernois, auteur entre autres d'une *Histoire de l'école normale des instituteurs du Jura*, éditée en 1937 par le Département de l'instruction publique du canton de Berne, probablement épuisée et dont on voit mal en quoi elle peut intéresser les enseignants et les écoliers genevois. En revanche est négligé G.-A. Chevallaz... Mais aussi Jean Matter, musicologue et romancier important; Frank Jotterand, homme de théâtre; Freddy Buache, historien du cinéma; Jean-Claude Pignet, romancier (*Les Gitans*, éd. de Minuit), Madeleine Santschi, romancière (*Sonate*, au Mercure de France) et traductrice... Etc.!

On se félicite de voir mentionné Auguste Viatte, tout en déplorant de ne pas voir relevé son ouvrage capital, *Les sources occultes du romantisme* (2 vol., réédités en 1965), ni son *Victor Hugo et les illuminés de son temps*.

Puisque des «non-littérateurs» figurent, on s'étonne de ne pas trouver Jean Piaget.

On s'étonne de voir énumérées les vingt-quatre œuvres de Pierre Ancenis, sans que soit indiqué s'il s'agit de romans, d'essais, de poésies — et l'on plaint un peu l'infortuné enseignant qui aurait l'idée de faire lire par ses élèves *Place aux jeunes*: il aura des ennuis avec les parents!

On s'étonne parfois de l'ordre adopté, par exemple pour Pernette Chaponnière: *Toi que nous aimions*, 1955, *Eau douce*, 1957; *Le Trésor de Pierrefeu*, 1953; *A la rescousse*, 1955 — tous des romans.

Enfin, en ce qui me concerne, je me sens fort honoré de figurer, et de voir indiquée ma traduction de *Harry Wind*, tout en regrettant que le nom de l'auteur, *Diggelmann*, ne soit pas donné. L'auteur, malgré tout, ça compte!

... Et voilà qu'une fois de plus, je n'ai pas parlé des *Rebelles*, de Jean Ziegler, «professeur à la Sorbonne» — vous ne perdez rien pour attendre!

J. C.